



Réorganisation de la DQSC

Direction de la Qualité et de la Satisfaction Client

Une réorganisation pour quoi faire ?

Section RENAULT

N° 196

15 février 2022

CR SM-TE de la ComProx N°6 de Guyancourt du 28 janvier 2022

Fidèles à leurs engagements, les élus du SM-TE rendent compte aux salariés des sujets traités dans les instances de représentation du personnel (IRP) de Guyancourt.

Les *Commissions de Proximité* sont une émanation du CSE, et outre les visites d'atelier et de bâtiment, elles sont informées et parfois consultées sur des projets de réorganisation décidés par la Direction.

Information & Consultation sur le Projet de plusieurs évolutions de rattachement au sein de la DQSC

La réorganisation de la DQSC présentée le 28 janvier en Commission de proximité touche pratiquement toutes les directions de la DQSC, et par extension un grand nombre de secteurs de l'Entreprise par son caractère très transversal.

L'absence remarquée de visée stratégique dans la présentation de cette réorganisation confirme qu'elle n'est guidée que par un seul objectif : augmenter le *Span of Control* (anciennement connu sous la notion de « taux d'encadrement »).

C'est ainsi qu'à travers la DQSC-Industrie, la DQSC-Stratégie et Satisfaction clients, la DQSC-Ingénierie, la DQSC-Commerce (comprenant l'après-vente), la réorganisation dépossède 26 Chefs de Service et Chefs d'UET de leurs attributions et responsabilités managériales. Seule la Direction Qualité Logiciel et Systèmes Connectés voit son organigramme élargi.

Cette grosse réorganisation concerne directement 192 personnes, soit 40% de la population de la DQSC de Guyancourt, ce qui est considérable. Et dans la mesure où la fonction Qualité revêt un caractère éminemment transversal, cela concerne beaucoup plus de personnes à travers les autres Directions. C'est pourquoi le SM-TE a demandé que ce projet soit présenté en CSE.

De la même manière qu'en CSE, le vote des élus est régulièrement précédé d'une déclaration, voici celle du SM-TE portée par Antoine Lecuyer *Représentant de Proximité* au sein de la ComProx N°6 :

La déclaration du SM-TE :

<< Le rattachement de l'Incidentologie à l'Industrie est cohérent avec l'axe RE-ACT de rattachement de la fonction aux usines. Il faudra quand même valider la robustesse de cette orientation RE-ACT sur le moyen-long terme, sachant le contexte très transversal de l'insatisfaction clients, bien au-delà du périmètre de la Fabrication. Et ne pas oublier la pression permanente à laquelle sont soumises les usines sur la réduction des effectifs de structure dans les objectifs de compétitivité et les indicateurs *Harbour* de performance des

usines, susceptibles de mettre en péril le dimensionnement nécessaire et la pérennité de cette activité essentielle pour la *Satisfaction Clients*.

L'enrichissement des missions des IQE (Ingénieur Qualité Exploitation) avec un périmètre Projet est certainement une bonne chose, sous réserve du dimensionnement des équipes sachant le plan de départs RCC dont font partie ces équipes classée « gris », et de la disparition des Chefs de Services qui va priver ces personnes de l'accompagnement qui aurait été certainement bien utile pour ce changement. Enfin, je demande que soit réévalué en conséquence le *grading* de ces postes prenant en compte leur enrichissement.

J'émet une crainte très forte quant aux 26 personnes qui ne seront plus en position de Chef de service ou chef d'UET. Ils ont accompagné la Direction dans le déploiement de ses objectifs et n'ont pas démérité ; que vont-ils devenir ?

Vous écrivez page 26 « Ces collaborateurs seraient accompagnés dans leur changement de poste » mais rien n'est décrit ni même esquissé sur la nature concrète de l'accompagnement individuel de ces 26 personnes, ni sur les missions qui vont leur être proposées.

C'est en raison de ce manque de prise en compte et de dispositions d'accompagnement de tous ces managers que j'émettrais un avis défavorable quant à la réorganisation que vous nous présentez.

Je réitère ma demande de présentation en CSE de ce projet, complété par les orientations stratégiques de la DQSC et le dispositif d'accompagnement détaillé >>.

Résultat du vote des élus :

1 CONTRE [1 SM-TE] 3 POUR [3 CFE-CGC]

En votant CONTRE ce projet de réorganisation de la DQSC dépossédant 26 salariés de leurs responsabilités managériales, le SM-TE défend à la fois l'Encadrement et la fonction hiérarchique

Rejoignez le SM-TE pour lui donner plus de poids

L'adhésion à un syndicat professionnel fait partie du devoir d'état de tout salarié

Contact : 06.98.05.13.80 / API : FR TCR LOG 0 52 / sm-te@travaillonsensemble.org / [@SyndicatSMTE](https://twitter.com/SyndicatSMTE)

Siège social : 6 bis rue de la Paroisse, 78000 VERSAILLES

Cliquez Adhérez : www.travaillonsensemble.org

Cotisation de base 33 à 55 €/an

Les commissions de proximité

Ces commissions mises en place dans la foulée des élections au CSE de novembre 2018 sont au nombre de huit. Elles sont présidées par un Représentant de la Direction, souvent Directeur de la direction principale du périmètre, assisté d'un représentant des RH ou du Sce Relations sociales.

Les 8 commissions comportent des *Représentants de Proximité - RProx* (nécessairement élus du CSE) qui ont le droit de vote et des *Délégués de proximité - DProx* désignés par les organisations syndicales sans droit de vote. Tous les syndicats n'ont pas nécessairement de représentant dans chacune des commissions.

La commission N°6 qui recouvre le périmètre « Qualité/Informatique/Achats » est composée de la façon suivante :

SM-TE	1 RProx	
CFE-CGC	3 RProx	1 DProx
CFDT		1 DProx
SUD		1 DProx